

Le CRIM (Centre de recherche informatique de Montréal), inauguré en 1985, a été créé pour renforcer les liens entre les universités et les entreprises, petites, moyennes ou grandes, du secteur des technologies de l'information.

Sous-titrage en direct

Actuellement, la majorité des télédiffuseurs francophones ne peuvent sous-titrer l'ensemble de leurs émissions faute de moyens technologiques suffisamment adéquats. Il est donc impossible pour des personnes sourdes ou malentendantes d'avoir accès à l'information diffusée en direct comme celle diffusée lors de la crise du verglas ou des événements du 11 septembre 2001. Selon les statistiques québécoises, 750 000 personnes souffrent actuellement d'un handicap auditif. Dans le but de répondre aux besoins de cette clientèle, le Groupe TVA a décidé d'injecter plus de 500 000 \$ dans un projet de sous-titrage en direct, en français québécois, de bulletins de nouvelles et d'émissions d'intérêt public.

Le projet a été confié à l'équipe de reconnaissance de la parole du Centre de recherche informatique de Montréal (CRIM, voir p. 14). Il sera mené en collaboration avec le Regroupement québécois pour le sous-titrage (RQST). L'objectif consiste à développer un prototype capable d'effectuer le sous-titrage à partir de la technologie de la reconnaissance vocale. Cette dernière, développée par l'équipe de Pierre Dumouchel, vice-président, R-D, du CRIM et cher-

cheur, est basée sur un appareil qui doit d'abord reconnaître la voix humaine pour ensuite interpréter les paroles. L'approche dite « par perroquet », sur laquelle se fonde le nouveau prototype, implique

mettra de restreindre les risques d'erreurs d'interprétation du système liées aux différents microphones et environnements sonores — par exemple, les reportages avec bruits extérieurs.

de reconnaissance de la parole convertit instantanément en sous-titrage ce qui est dit. « Il existe déjà des approches similaires aux États-Unis mais pour le français, nous sommes avant-gardistes ! », affirme Julie Brousseau, conseillère au CRIM.

Dans le cadre de ce mandat, le RQST exercera un rôle de conseiller auprès du Groupe TVA. Il lui soumettra des suggestions, notamment pour l'évaluation des sous-titres générés par le nouveau système, ainsi que pour des tests visant à vérifier l'utilisation auprès de la population sourde et malentendante. « Actuellement dix personnes composent le personnel de recherche de l'équipe de reconnaissance de la parole du CRIM, dont deux qui seront affectées à plein temps à ce projet. Leurs travaux porteront notamment sur la mise au point de modèles acoustiques et textuels du français québécois. » Le personnel du Groupe TVA, dirigé par Linda Malenfant, travaillera en étroite collaboration avec l'équipe du CRIM pour toutes les étapes de la mise en production. Le projet, entrepris en avril dernier, devrait être terminé pour janvier 2004.



Les personnes sourdes ou malentendantes auront accès à un sous-titrage plus rapide.

qu'une personne devra répéter, un peu à la manière d'un interprète, ce qui sera dit par le lecteur ou la lectrice de nouvelles ou par les journalistes au cours de reportage en direct. Cette approche per-

« L'interprète » se place près d'un téléviseur, face à un appareil muni d'un micro, et le sous-titrage apparaît à l'écran au fur et à mesure. L'appareil

PHOTOS : MANON BERGERON

JACQUELINE BOUSQUET